



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2019_17202_0042

A Marseille, le 14/11/2019

Mairie du 2ème secteur

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : ACHAT ET LIVRAISONS DE FOURNITURES DE BUREAU ET DE CARTOUCHES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nous vous informons que, concernant le LOT 2 « Cartouches et toners pour imprimantes », il nous faut des cartouches de marque constructeur comme spécifié. Le service de maintenance de nos imprimantes nous oblige à utiliser des cartouches à la marque sous peine de rupture de réparation.

Question 1, posée le 13/11/2019 :

Concernant votre lot n° 2, pour les cartouches encres, pouvons-nous vous proposer des produits équivalents en compatibles avec les normes utilisées par la majorité des constructeurs d'imprimantes.

Réponse 1, transmise le 14/11/2019:

Non, il nous faut des cartouches d'encres de marque constructeur en raison de nos obligations en matière de maintenance.